

Appel à projets innovants 2021

Guide de candidature | Incubateur et pépinière d'entreprises du Pays Cœur d'Hérault

A. Une Pépinière multisectorielle

La pépinière d'entreprises Novel.id accueille, accompagne et héberge les porteurs de projets ou les jeunes entreprises de moins de 5 ans qui ont un projet innovant ou à fort potentiel de développement dans tous secteurs d'activités : productique, mécanique, électronique, santé, biotechnologies, bien être, informatique, multimédia, TIC, éco conception, environnement, énergies renouvelables, agroalimentaire, viti-viniculture.

La pépinière Novel.id Cœur d'Hérault est membre du ResO IP+ (réseau Régional des Incubateurs et Pépinières d'entreprises innovantes en Occitanie) et du RésO de l'Innovation.

Ainsi elle adhère à une charte qualité et à un référentiel métier spécifique à l'accompagnement de la création d'entreprises innovantes. Sur des territoires et des bassins économiques différents, les membres du réseau ont le même engagement pour assurer la qualité de service la mieux adaptée aux projets innovants.

La Pépinière d'entreprises est soutenue financièrement par le Fonds Social Européen et la Région Occitanie.

B. Un accompagnement spécifique

La Pépinière d'entreprises propose un accompagnement spécifique et adapté aux besoins de chaque projet d'une durée comprise entre 2 ans avant la création effective de l'entreprise et 5 ans après.

L'accompagnement est de nature singulier et souvent différent par rapport à un projet de l'économie traditionnelle.

En effet, l'innovation technologique, d'usage ou sociale comprend des problématiques propres :

- L'innovation provoque une césure par rapport aux pratiques et fonctionnements actuels du marché. D'où une difficulté à appréhender et mesurer la réponse des acteurs du marché face à cette nouvelle offre ;
- Plus le degré d'innovation sera élevé plus la cible commerciale sera en situation d'insécurité. L'absence de produit concurrent ou analogue rend difficile pour un client de comparer et donc de prendre le risque de l'achat ;
- L'innovation suppose un temps de formation du client ce qui rend toujours nécessaire mais délicate la validation de la demande ;
- Aux incertitudes commerciales s'ajoutent les incertitudes technologiques ; à savoir la capacité à aboutir à une solution technologique (un prototype, un démonstrateur ...) qui fonctionne avec une stabilité dans le temps ;
- Au-delà du caractère innovant les projets peuvent être dans une phase de développement et de maturation différente : phase d'amorçage, de lancement industriel et commercial, phase de premier développement...

L'incubateur et pépinière d'entreprises du Pays Cœur d'Hérault fait partie intégrante d'une chaîne d'accompagnement des projets innovants en phase d'amorçage.

Les types d'accompagnement

- **La pré incubation de 4 mois dont l'objectif est d'évaluer les conditions de faisabilité du projet d'entreprise :**

Adéquation équipe / projet et capacité à mener son projet de création

Existence ou non d'un marché porteur

Modèle économique et rentabilité potentielle

Capacité à lever les financements nécessaires au projet

Absence de contraintes techniques, juridiques, réglementaires ou capacité à les lever

Disponibilité de l'équipe

- **L'accompagnement ante création (incubation) ou post création**

En ante création, d'une durée de 24 mois avant la création de l'entreprise.

En post création d'une durée de 5 ans après la création de l'entreprise.

L'offre d'accompagnement

- **Un parcours de formations/actions** en collectif pour valider, consolider, optimiser son projet d'entreprise (parcours obligatoire) ;
- **Des rendez individuels avec des experts** sur différentes thématiques (stratégie de l'innovation, financement de l'entreprise innovante, stratégie commerciale, juridique, propriété intellectuelle, gestion des ressources humaines) ;
- Un espace personnel dédié offert sur la **plateforme juridique QIRO** ;
- **Des Rendez-vous avec des partenaires économiques** (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, Initiative Cœur d'Hérault, Expert-comptable, Banque...) identifiés lors du comité de sélection ;
- **Un accompagnement personnalisé** par un chargé de mission référent ;
- **Un suivi collégial** mené par un comité composé de partenaires économiques. Ce comité de suivi sera constitué lors du comité de sélection. Des personnes ressources hors comité pourront être associées selon les besoins identifiés ;
- **Un programme d'ateliers économiques** en collectif tout au long de l'année, animés par des consultants experts dans leur domaine ;
- **L'accès au coworking et espaces commun de Novel.id** ;
- **Une offre immobilière** à des tarifs progressifs à Novel.id ou dans les hôtels d'entreprises des communautés de communes ;
- Un accompagnement à la recherche de locaux et à l'implantation immobilière ;
- Une domiciliation commerciale si besoin ;
- **Une mise en relation** avec un réseau de partenaires ;

Le parcours de formations/actions en collectif : « Valider, consolider et optimiser son projet d'entreprise »

Ce parcours de formation de 10 jours aura lieu entre mars et avril 2021 sur une base de 2 à 3 jours par semaines.

Atelier 1	Lancement du programme, présentation de la pépinière, présentation de chaque projet
Atelier 2	Gestion et management de projet innovant
Atelier 3	Les éléments fondamentaux du marketing pour l'entreprise innovante
Atelier 4	Vérifier l'accès au marché et définir sa stratégie commerciale
Atelier 5	Construire, valider son modèle économique
Atelier 6	Les fondamentaux juridiques
Atelier 7	Bâtir sa stratégie de financement
Atelier 8	Protéger ses innovations
Atelier 9	Préparer sa présentation orale
Atelier 10	Temps libre et répétitions
Clôture	Cérémonie de parrainage, témoignages d'entrepreneurs, possibilité de tester son pitch auprès de financeurs

Candidature

Qui peut candidater ?

- Une équipe ou un porteur de projet innovant souhaitant s'implanter sur le territoire du Pays Cœur d'Hérault
- Le siège social de l'entreprise sera obligatoirement sur le territoire du Cœur d'Hérault
- Une association qui souhaite créer une nouvelle structure juridique innovante et ou à fort potentiel de développement

Quels sont les critères de sélection ?

Chaque projet souhaitant intégrer la pépinière doit respecter différents critères de sélection respectant la charte :

- Implantation en Pays Cœur d'Hérault (critère propre à notre territoire),
- Activité innovante au sens large (*se référer si besoin à la matrice de caractérisation NOOV'LR*)
- Potentiel de développement (5 à 10 emplois à 3 ans),

- Activité B to B,
- Rareté nationale de concurrence,
- Posséder sa zone de chalandise à minima régionale.

Le processus de sélection

- Informations complémentaires sur le site du Pays Cœur d'Hérault
- Envoi au format PDF avec les annexes **avant le 15 février 2015** par courriel novelid@coeur-herault.fr ;
- Pré-sélection des dossiers par les chargés de mission ;
- Audit des projets présélectionnés devant un jury le 4 mars 2015 ;

Le jury sera composé des 3 Communautés de communes du Pays Cœur d'Hérault, banquier, expert-comptable, Plateforme Technologique de l'Hérault, Agence Ad'Occ - Région Occitanie, Chambre des Métiers, Chambre de Commerce, AIRDIE, Initiative Cœur Hérault et l'équipe de l'Agence de développement Economique.

L'audit :

- Présentation du Porteur de projet (15 minutes)
- Échanges entre le porteur de projet et les membres du jury (15 minutes)
- Délibération du jury à huis-clos et renseignement de la grille d'évaluation (15 minutes)
 - *Avis Favorable à un accompagnement en pépinière* : signature de la convention (de 2 ans avant la création à 5 ans après la création) ;
 - *Avis Favorable à un pré accompagnement* : signature de la convention de pré accompagnement (4 mois permettant de répondre aux objectifs fixés par le comité de sélection) ;
 - *Réorientation* vers la structure adéquate.